

Restructuration du domaine skiable d'Isola 2000 – Secteur Pélevos : Création d'une luge quatre saisons Commune d'Isola (06)

Annexes au Cerfa n°14734*04 « Examen au cas par cas »



SOMMAIRE

ANNEXE I - PLAN DE SITUATION 3

ANNEXE II - PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'ETUDE 4

ANNEXE III - PLAN DU PROJET 6

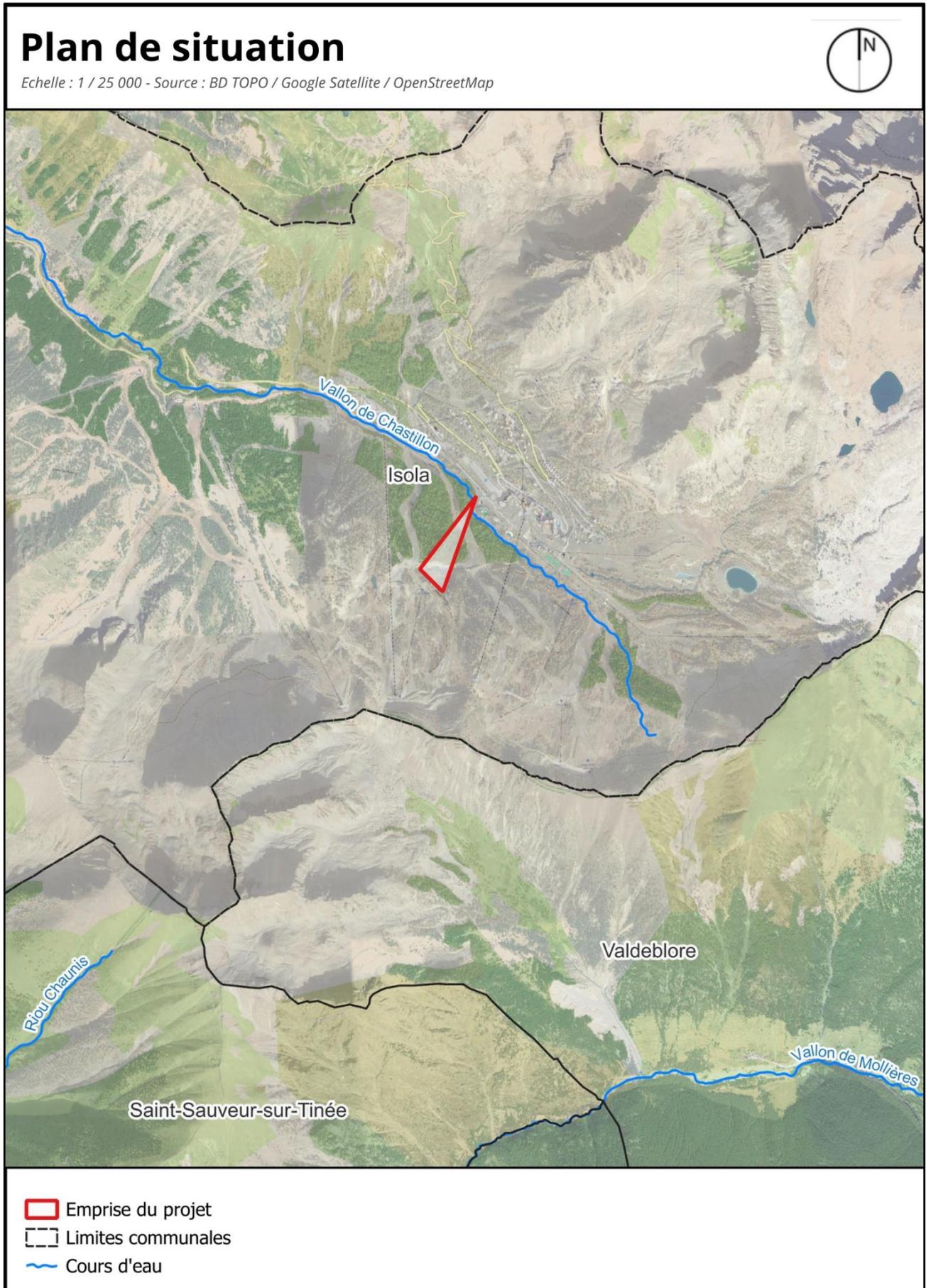
ANNEXE IV - PLAN DES ABORDS 9

ANNEXE V - PLAN DE SITUATION VIS-A-VIS DES SITES NATURA 2000 10

ANNEXE VI - DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DU SITE 12

ANNEXE VII - PRECONISATIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE NATUREL 12

ANNEXE I - PLAN DE SITUATION



ANNEXE II - PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'ETUDE

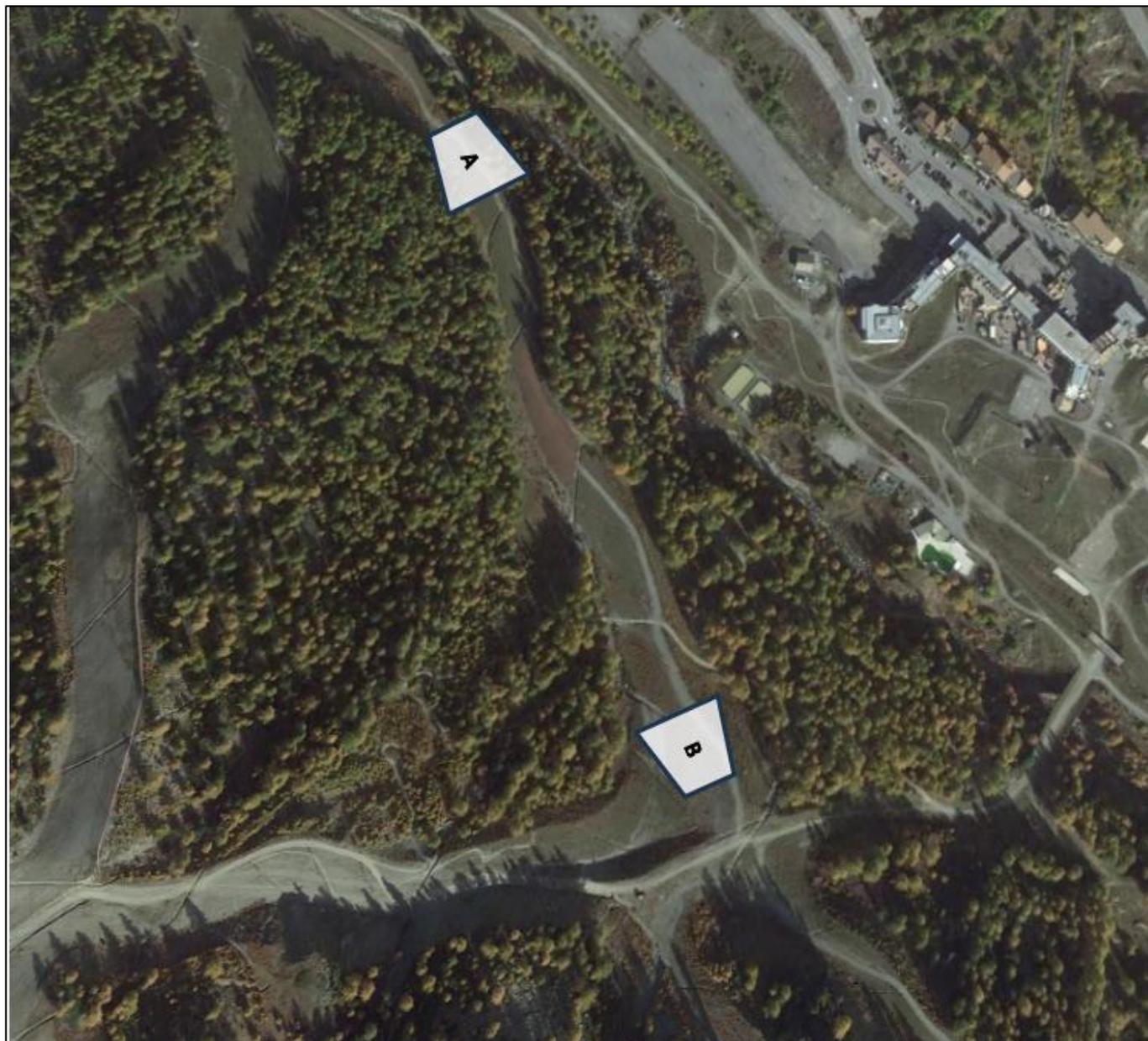




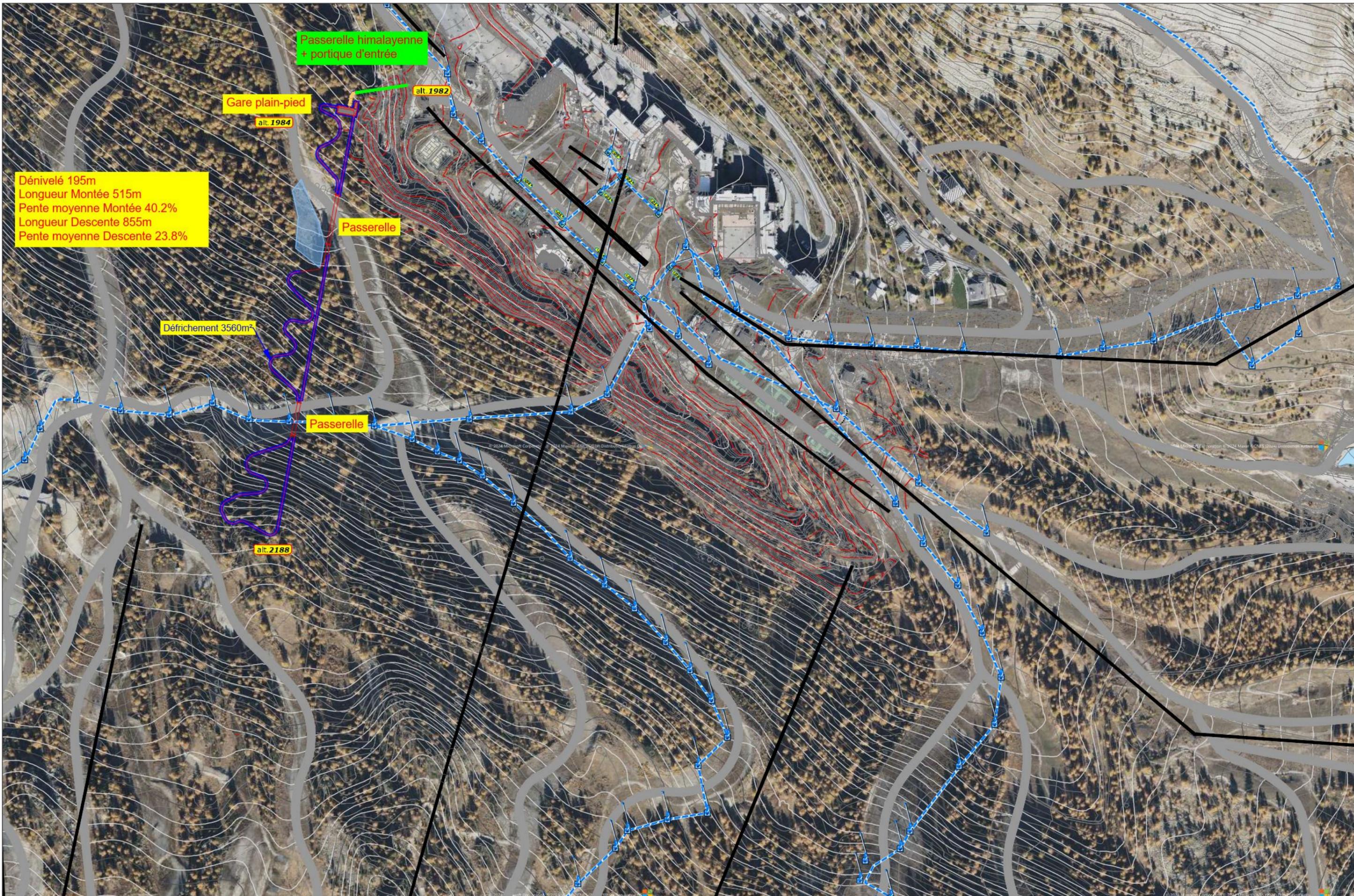
Figure 1 : Vue A



Figure 2: Vue B

ANNEXE III - PLAN DU PROJET

Voir pages ci-après.

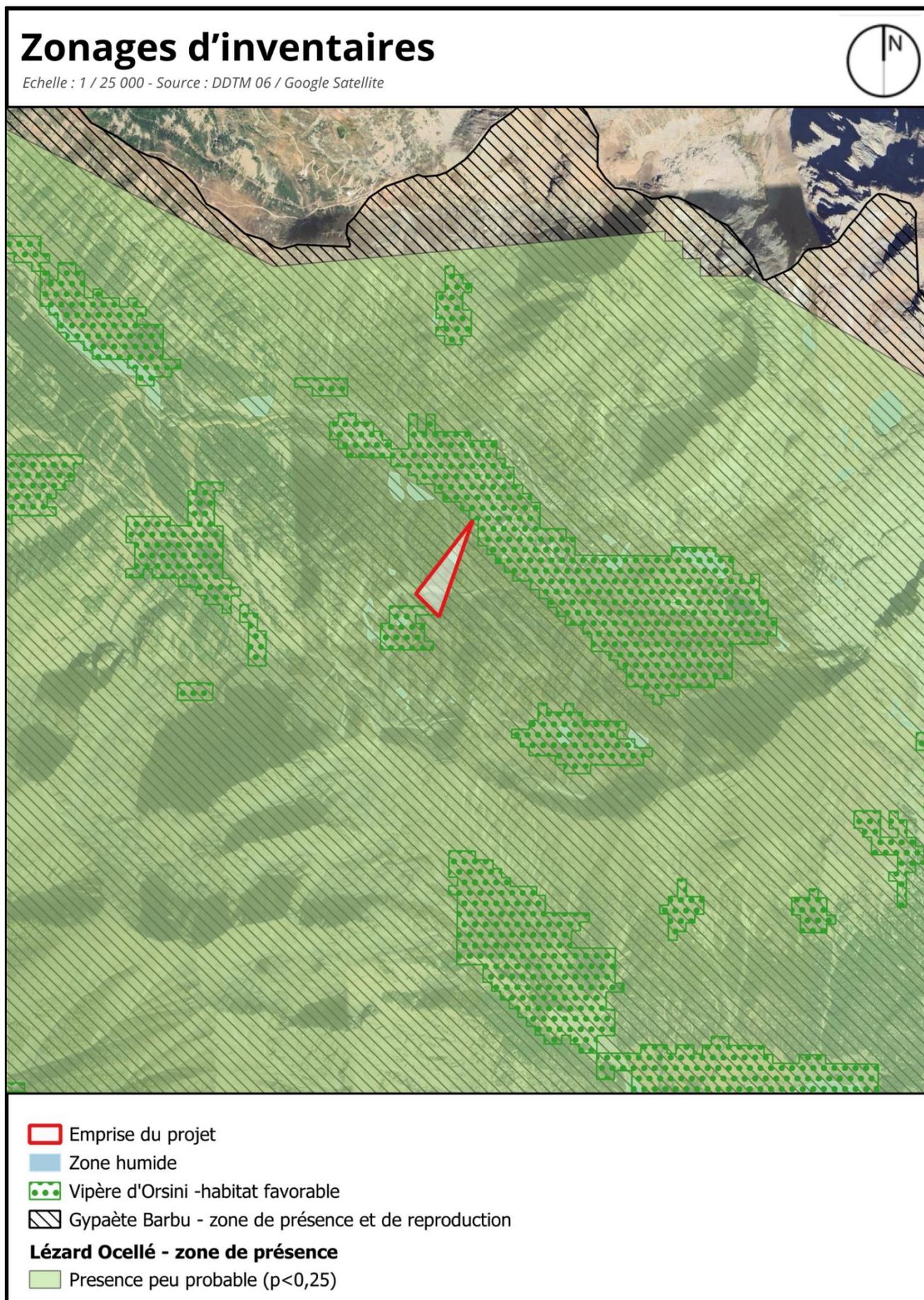


	ISOLA 2000 - Restructuration		N° affaire	Phase	N° plan	Indice	Page	Date	Echelle
	Plan d'implantation de la luge 4 saisons - Secteur N°1		1334	CPC	001	-	02/10	31/05/2024	1/4.000

ANNEXE IV - PLAN DES ABORDS



ANNEXE V - PLAN DE SITUATION VIS-A-VIS DES SITES NATURA 2000



Zonages réglementaires et contractuels



Echelle : 1 / 46 000 - Source : DDTM 06 / Google Satellite



Emprise du projet

Natura 2000

Zone spéciale de conservation (ZSC)

Zone de protection spéciale (ZPS)

Parc national

Aire d'adhésion

Coeur terrestre

SRCE

A préserver

ANNEXE VI - DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DU SITE

Voir document joint.

ANNEXE VII - PRECONISATIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE NATUREL

VII.1 - RAPPEL DES PASSAGES REALISES ET A REALISER DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE EN COURS

Dans le cadre du diagnostic écologique en cours depuis avril 2024, cinq passages faune et un passage flore ont été réalisées, comme indiqué dans le tableau suivant.

Date	Expert	Compartiment	Temps
15-16/04/24	Sarah Longarini Manon Villalard	Oiseaux	Ciel dégagé, 8°C
14/06/24	Sarah Longarini Manon Villalard	Faune et flore	Ciel dégagé en matinée puis couverture nuageuse et légère pluie en fin de journée, 10 à 12°C
17-18/06/24	Pierrick Giraudet	Chiroptères	Ciel dégagé en matinée 15 à 16°C
29/06/24	Sarah Longarini	Faune	Ciel couvert, pluie en fin de journée, 15°C
08/07/24	Joss Deffarge	Entomofaune	Ensoleillé, entre 18 et 20 °C

Les passages suivant sont prévus pour finaliser le diagnostic écologique.

Intervenant	Juil.		Août		Sept.	
Flore		1		1	1	1
Chiroptère		1				
Oiseaux		1				
Entomofaune		2	1			
Herpétofaune		2				

VII.2 - RAPPEL DES PREMIERS ENJEUX IDENTIFIES

Comme indiqué dans le diagnostic environnemental du site en annexe VI, les premiers enjeux identifiés sont les suivants :

- Concernant les **habitats**, plusieurs d'entre eux ont été identifiés comme habitats d'intérêts communautaires : Lande à Rhododendron et mélézin (4060), Pelouse thermophile à Fétuque paniculée et lande à genévrier nain (4060) et Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (8110). D'autres ne sont pas d'intérêts communautaires mais représentent des habitats qualitatifs à conserver : Cours d'eau permanents, non soumis aux marées, à écoulement turbulent et rapide (code EUNIS : C2.2).
- En l'état actuel, seules deux **espèces floristiques** protégées ont été recensées sur la zone d'étude ou à proximité : Le Lys martagon (*Lilium martagon*) et la Cardamine à feuille d'asaret (*Cardamine asarifolia*). D'autres espèces floristiques ont été recensées et sont patrimoniales mais non protégées : Pédiculaire incarnat (*Pedicularis rostratospicata* subsp. *helvetica*).
- Concernant la **faune**, la zone d'étude est située sur le territoire de la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*). Les autres espèces d'oiseaux contactés concernent des espèces communes dites des oiseaux des jardins à l'exception de l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*).

Pour les autres groupes faunistiques, les inventaires n'étant pas assez avancés, ils ne permettent pas de conclure sur les enjeux de la zone d'étude. Néanmoins au vu de la qualité des habitats et du contexte locale, les enjeux potentiels sont pressentis de modérés à forts.

VII.3 - DEROULE DE LA SEQUENCE ERC

Au vu de la localité et du contexte de la zone d'étude et des enjeux faunes et flores déjà avérés, la séquence Eviter- Réduire – Compenser est d'ores et déjà en réflexion dans le cadre de la conception du projet et les mesures ER suivantes sont d'ores et déjà intégrées au projet :

- Evitement : le projet a été adapté pour éviter les zones humides référencées et celles inventoriées dans le cadre du diagnostic écologique,
- Evitement : chaque pied/plant d'espèces floristiques patrimoniales ou protégées dans la zone d'étude sera balisé et mis en défens,
- Réduction : l'implantation des courbes de descente de la luge sont positionnées au maximum en fonction des enjeux inventoriés (arbres à cavités, flore protégée ou patrimoniales, etc.),
- Réduction : la période de commencement des travaux respectera le calendrier phénologique des espèces présente dans la zone d'étude,
- Réduction : la zone chantier sera balisée et aucun débordement en dehors ne pourra être effectué,
- Réduction : les voies de circulation des engins seront définies et balisées,
- Réduction : lors de la phase chantier, des mesures nécessaires pour préserver les zones semi-naturelles non impactées seront mises en place (bâche étanches, kits anti-pollution, interdiction de déverser ou de rejeter les eaux de chantier dans le cours d'eau...),
- Réduction : aucun abattage de vieux arbres ou d'arbre à cavités recensés sur la zone d'étude ne sera effectué,
- Réduction : en cas d'impacts sur des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE), un protocole de gestion spécifique adapté sera appliqué.

Ces mesures seront affinées et complétées au fur et à mesure des inventaires réalisés et des enjeux recensés. Cette liste n'est donc pas exhaustive.

Le projet pourra être modifié à la marge pour tenir compte des inventaires restant à réaliser.